



Commune
de

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Subdivision Administrative des Isles du FA'A

ARRIVEE

- 8 JUL. 2025

N° / IDV

DELIBERATION N° 36/2025

Approuvant le Compte administratif ainsi que le Compte de gestion arrêtés en concordance au titre de l'exercice 2024 du Budget annexe de l'Assainissement

Date de convocation :
24 juin 2025

Date de séance :
30 juin 2025

Date de publication de
la liste des délibérations :
2 juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 23
PROCURATIONS : ... 06
VOTANTS : 29
POUR : 29
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Le lundi 30 juin 2025 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Emma VANAA, Quatrième Adjoint, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar		X	
MAKER Robert			E. VANAA
TEMARU Tetuahau		X	
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEM Y André	X		
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline	X		
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard	X		
HATETE ép TAHARAGI Linda	X		
APUARII Léon			L. TAHARAGI
LO Tai Chan			A. SALOMON
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana	X		
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Bélinda	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea		X	
TOKORAGI Ole	X		
PURENI Tunui			B. MAI
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha	X		
PEDRON Michel	X		
RICHMOND Maruia			T. VAHINE
PATU Kalina	X		
KAIMUKO Tehaatokoau	X		
VAHINE Théodora	X		
CROLAS ép SACHET Isabelle			G. MAI
FAATAU Luc		X	
BOUISSOU Jean-Christophe	X		
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	
TEUIRA Jean-Paul	X		
HIKUTINI Lucie	X		



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 23, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Victoire LAURENT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2024

Le budget annexe a été arrêté par le Haut-commissaire en septembre 2011 (arrêté n°HC 36/IDV du 16/09/2011) alors que le service n'est pas effectif faute de raccordement à la station d'épuration de Punaauia du réseau des eaux usées réalisé sur Puurai par le Pays pour 250 MF.

A cet effet et depuis 2018, la commune a mis en sommeil le budget annexe assainissement dans l'attente de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et, a acté par délibération n°320/2013 du 17 décembre 2013, le refus d'affectation des ouvrages d'assainissement du Pays.

Le 17 décembre 2024, le conseil municipal vote, par délibération n°82/2024, la réouverture du budget annexe Assainissement sur avis du Comptable de la Trésorerie des Iles du Vent pour permettre la réalisation des travaux d'apurement et de régularisation du bilan au profit des subventions d'équipement et des biens immobilisés.

En 2024, aucune opération réalisée en recettes et en dépenses au budget annexe Assainissement à l'exception de la mise à jour par le comptable des écritures patrimoniales retracées dans le compte de gestion 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu** la délibération n°07/2025 du 11 février 2025 adoptant le Budget annexe de l'Assainissement de la commune de FAA'A au titre de l'exercice 2025 ;
- Vu** le rapport de présentation du Compte administratif ainsi que les décisions prises par la commission des Finances et Richesses Humaines le 19 juin 2025 ;

Dans sa séance du 30 juin 2025 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Donne acte de la présentation du Compte administratif du Budget annexe de l'Assainissement 2024 en concordance avec le compte de gestion du même budget, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice reportés						
Part affectée à l'investissement						
Opération de l'exercice	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0	0	0	0
Résultats de clôture		0		0		0

Solde d'exécution de l'exercice :	0
Reste à réaliser en dépenses :	0
Reste à réaliser en recettes :	0
Excédent de financement :	0

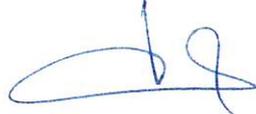
Article 2 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Article 3 : Arrête les résultats tels indiqués ci-dessus en francs.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 30 juin 2025.

Le Secrétaire de Séance,



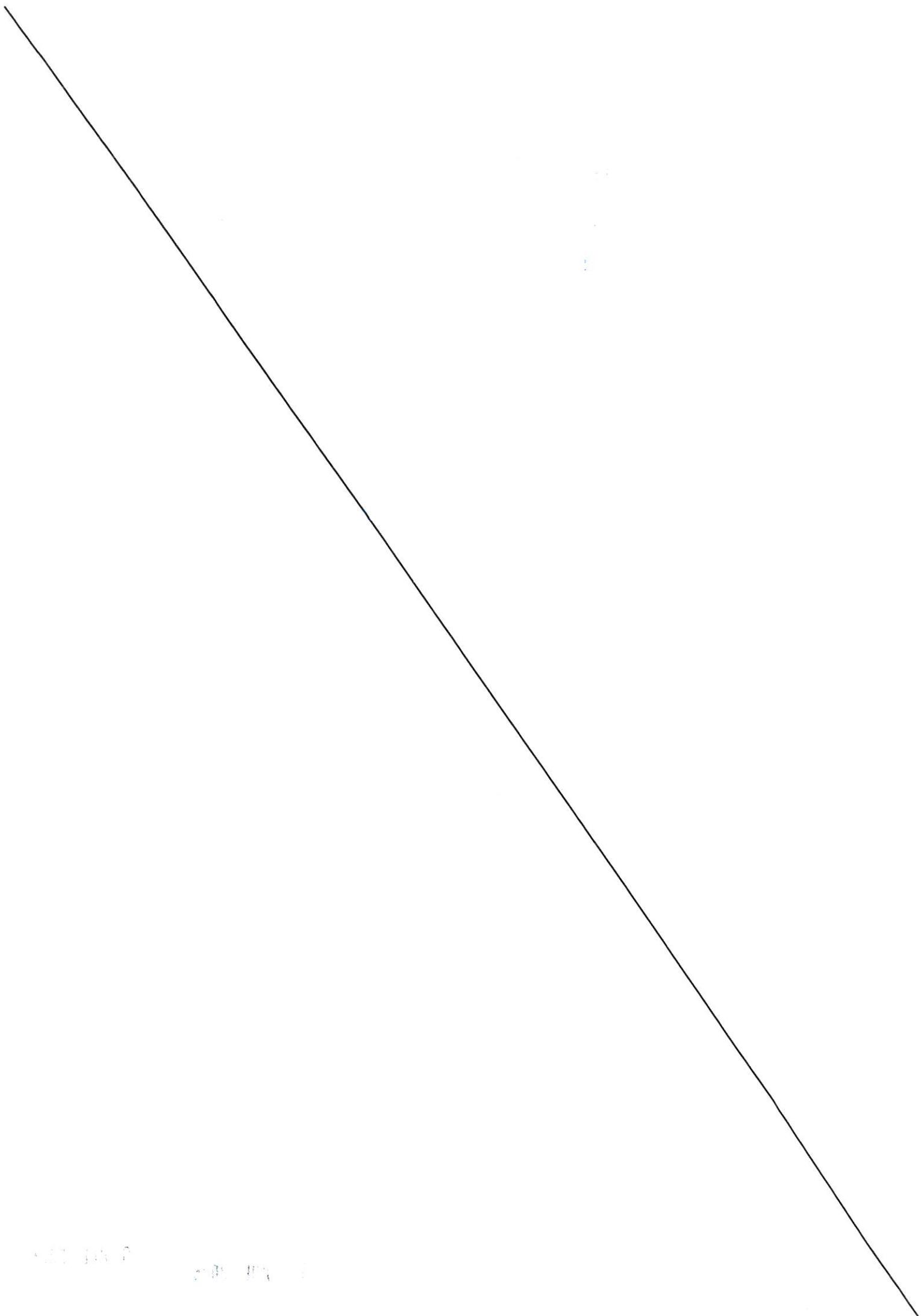
Victoire LAURENT



Le Président de Séance,



Emma VANAA



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FAA'A

Numéro TAHITI : **007054001**

POSTE COMPTABLE : **TIDV**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT

ANNEE 2024

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
 p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

- p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 II - A2 - Vue d'ensemble – Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres
 p.8 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

- p.10 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses
 p.14 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
 p.15 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
p.22	IV - A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.25	IV - A1.1 - Présentation du budget croisé par fonction – Détail de fonctionnement	X	
p.35	IV - A1.2 - Présentation du budget croisé par fonction – Détail d'investissement	X	
p.40	IV - A2.1 - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.41	IV - A2.2 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.42	IV - A2.3 - Autres dettes	X	
p.43	IV - A2.4 - Répartition par structure de taux	X	
p.44	IV - A2.5 - Répartition par nature de dette	X	
p.45	IV - A2.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.47	IV - A2.7 - Détail des opérations de couverture	X	
p.48	IV - A2.8 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.49	IV - A2.9 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.50	IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p.52	IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.53	IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.54	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.55	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.56	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.57	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.58	IV - A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.59	IV - A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et des recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.60	IV - A7.3.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.61	IV - A7.3.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.62	IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.63	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.64	IV - A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.65	IV - A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.66	IV - A10.3 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.67	IV - A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.68	IV - A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
p.69	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.70	IV - B1.2 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.71	IV - B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.72	IV - B1.4 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.73	IV - B1.5 - Etat des engagements reçus	X	
p.74	IV - B1.6 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.75	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.76	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.77	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.78	IV - C1.1 - Etat du personnel	X	
p.80	IV - C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.81	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.82	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
p.83	IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X	
p.84	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.85	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.86	IV - C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.87	IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.88	IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FAA'A BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)	Valeurs

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - ~~sans vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C <small>(si déficit)</small>	I <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D <small>(si déficit)</small>	J <small>(si excédent)</small>
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
				Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL				
		(3)			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL			
		(3)		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses de fonctionnement - Total			
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'investissement - Total			
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes de fonctionnement - Total			
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement - Total			
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					
	Pour information					
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, OF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					
	Pour information					
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0	A 0	0	0	B 0

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	C 0	0	0	D 0

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE FAAVA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
---	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
---	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

COMMUNE DE FAAYA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2	

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			A2.1
A2.1 DETTES SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)			

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
... (3)					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.2 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.2

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.3 AUTRES DETTES	A2.3

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au - / - / N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 656.

COMMUNE DE FAAVA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT

CA

2024

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N (2)	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux (4)		en intérêt (7)	en capital	
Total général																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66117 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) s'agissant des emprunts assortis d'un ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constatés sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice (8)		ICNIE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts	en capital	
Total des dépenses au c/166																		
Refinancement de dette																		
Total des recettes au c/166																		
Refinancement de dette																		

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin fixe, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;
 (4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;
 (5) indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois...);
 (6) taux annuel, tous frais compris ;
 (7) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688 ;

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
Etat des instruments de couverture du risque financier au 01/01/N	A2.7

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

COMMUNE DE FAAVA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2024

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV
A2.8

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N	Montant restant dû au 31/12/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte)
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/98/0007/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV
A2.9

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B			I

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/N	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/N	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent		TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
	DEPENSES (a)						
	Dépenses nettes (a-c)						
	RECETTES (b)						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.6

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

COMMUNE DE FAAYA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT

CA

2024

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2024

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuels (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%), présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recoulement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE FAAYA - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT		CA	2024
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2024	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MIS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-0 : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Alaufres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET ASSAINISSEMENT	CA 2024
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Budget ASSAINISSEMENT CA 2024 Ville de FAA'A

ARRETES - SIGNATURES



Nombres de Membres en Exercices.....	: 35
Nombres de Suffrages Exprimés.....	: 29
Nombres de Membres Présents.....	: 23
Nombres de Procurations.....	: 6
	Vote
	Pour.....: 29
	Contre.....: 0

Date de Convocation le : 24 juin 2025

Présenté par le Maire,
A Faa'a, le 30 juin 2025

Délibéré par l'Assemblée Délibérante réunie en session du 30 juin 2025
A Faa'a, le 30 juin 2025

Les membres du Conseil Municipal,

1er Adjoint au Maire

Robert MAKER

2ème Adjoint au Maire

Tetuahau TEMARU

3ème Adjoint au Maire

Victoire LAURENT

4ème Adjoint au Maire

Emma VANAA

5ème Adjoint au Maire

André CERAN-JERUSALEM

6ème Adjoint au Maire

Roberto TERITEHAU

7ème Adjoint au Maire

Pauline NIVA

8ème Adjoint au Maire

Clarisse TEAUNA-POIA

9ème Adjoint au Maire

Rosina CHIN FOO

10ème Adjoint au Maire

Gérard MAI

Conseiller municipal

Linda TAHARAGI

Conseiller municipal

Léon APUARII

Conseiller municipal

Jean-Paul TEUIRA

Conseiller municipal

LO Tai Chan

Conseiller municipal

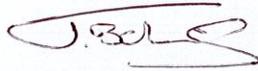
Juliana MATI

Conseiller municipal



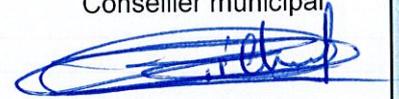
Joseph AUBRY

Conseiller municipal



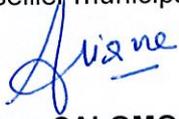
Bélinda MAI

Conseiller municipal



Roti RICHMOND

Conseiller municipal

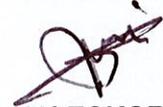


Ariena SALOMON

Conseiller municipal

Vetea SANFORD

Conseiller municipal



Olé TOKORAGI

Conseiller municipal



Tunui PURENI

Conseiller municipal



Tekakwitha GRAND-PITTMAN

Conseiller municipal



Michel PEDRON

Conseiller municipal



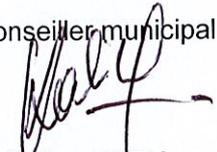
Lucie HIKUTINI

Conseiller municipal



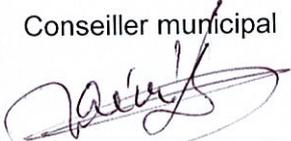
Maruia RICHMOND

Conseiller municipal



Kalina PATU

Conseiller municipal



Tehaatokoau KAIMUKO

Conseiller municipal



Théodora VAHINE

Conseiller municipal



Isabelle SACHET

Conseiller municipal

Luc FAATAU

Conseiller municipal



Jean-Christophe BUISSOU

Conseiller municipal

Moihara TUPANA

Conseiller municipal

Teura TARAHU-ATUAHIVA


```
*****
*
*
* EXECUTION BUDGETAIRE
*
*
*****
```


RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	1	2	3	4
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT DE CLOTURE DE 2024
I - Budget principal :				
Investissement	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0
II - Budgets annexes à caractère administratif :				
TOTAL II	0	0	0	0

Colonne 1 : en investissement, solde cumulé de la section d'investissement = comptes budgétaires de la SI figurant en balance d'entrée du présent compte de gestion.
 en fonctionnement, résultat de fonctionnement = c/11 + c/12 figurant en balance d'entrée du présent compte.
 Colonne 2 : montant du résultat de fonctionnement affecté à l'investissement (crédit du compte 106 de l'exercice).
 Colonne 3 : résultats dégagés dans les deux premières colonnes du tableau A13.
 Colonne 4 : colonne 1 - colonne 2 + colonne 3

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

	1	2	3	4
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT DE CLOTURE DE 2024
III - Budgets annexes à caractère industriel et commercial :				
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL I+II+III	0	0	0	0

Colonne 1 : en investissement, solde cumulé de la section d'investissement = comptes budgétaires de la SI figurant en balance d'entrée du présent compte de gestion.

en fonctionnement, résultat de fonctionnement = c/11 + c/12 figurant en balance d'entrée du présent compte.

Colonne 2 : montant du résultat de fonctionnement affecté à l'investissement (crédit du compte 106 de l'exercice).

Colonne 3 : résultats dégagés dans les deux premières colonnes du tableau A13.

Colonne 4 : colonne 1 - colonne 2 + colonne 3

```
*****
*
*
*          SITUATION FINANCIERE
*
*
*****
```

 * 161002 TIDV *
 * EXERCICE - 2024 - *
 * BALANCE GENERALE DES COMPTES Etat B1 *
 * Collectivité 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A *

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		D = Débits C = Crédits		Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	D = Débits C = Crédits	
1021	Dotation	139 639 780 C							139 639 780		139 639 780 C
1068	Réserves - Excédents de fonctionnement capitalisés			57 162 027					57 162 027		57 162 027 C
10		139 639 780 C			57 162 027				196 801 807		196 801 807 C
1311	Subv Inv rattachées actifs amort - Etat et étab. nationaux			18 270 000	18 270 000			18 270 000	18 270 000		0 D
1312	Subv Inv rattachées actifs amort - Territoire			18 270 000	18 270 000			18 270 000	18 270 000		0 D
13148	Subv Inv rattachées actifs amort - Autres communes			2 145 119	2 145 119			2 145 119	2 145 119		0 D
131				38 685 119	38 685 119			38 685 119	38 685 119		0 D
1321	Subv Inv rattachées actifs amort - Etat et étab. nationaux	26 100 000 C		26 100 000				26 100 000	26 100 000		0 D
1322	Subv Inv rattachées actifs amort - Territoire	26 100 000 C		26 100 000				26 100 000	26 100 000		0 D
13248	Subv Inv rattachées actifs amort - Autres communes	2 145 119 C		2 145 119				2 145 119	2 145 119		0 D
132		54 345 119 C		54 345 119				54 345 119	54 345 119		0 D
1337	Fonds affectés à l'équipement amortissable - FIP - dotation a			2 816 908	2 816 908			2 816 908	2 816 908		0 D
1347	Fonds affectés équipement non amortissable - FIP - Dotation a	2 816 908 C		2 816 908				2 816 908	2 816 908		0 D
13911	Subv. équipmt transférées c/résultat-Etat et établissemen			18 270 000	18 270 000			18 270 000	18 270 000		0 D
13912	Subv. équipmt transférées c/résultat-Territoire			18 270 000	18 270 000			18 270 000	18 270 000		0 D
139148	Subventions d'équipement transférées au c/résultat - Aut			2 145 119	2 145 119			2 145 119	2 145 119		0 D
1391				38 685 119	38 685 119			38 685 119	38 685 119		0 D
13937	Fonds affectés à l'équipement - FIP - Dotation affectée			2 816 908	2 816 908			2 816 908	2 816 908		0 D
139				41 502 027	41 502 027			41 502 027	41 502 027		0 D
13		57 162 027 C		140 166 081	83 004 054			140 166 081	140 166 081		0 D
Total CL.1		0 D 196 801 807 C		140 166 081	140 166 081	0	0	140 166 081	336 967 888		0 D 196 801 807 C
2031	Immobilisations incorporelles - Frais d'études	61 816 686 D						61 816 686			61 816 686 D
21532	Réseaux divers - Réseaux d'assainissement	139 639 780 D						139 639 780			139 639 780 D
281532	Amortissement des réseaux d'assainissement	4 654 659 C							4 654 659		4 654 659 C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée D = Débits C = Crédits	Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes
			Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	D = Débits C = Crédits
Report cl.2		201 456 466 D 4 654 659 C	0	0	0	0	201 456 466	4 654 659	201 456 466 D 4 654 659 C
Total Cl.2		201 456 466 D 4 654 659 C	0	0	0	0	201 456 466	4 654 659	201 456 466 D 4 654 659 C
Total Général		201 456 466 D 201 456 466 C	140 166 081	140 166 081	0	0	341 622 547	341 622 547	201 456 466 D 201 456 466 C

 * 161002 TIDV *
 * * * * *
 * COMPTE DE RESULTAT *
 * * * * *
 * 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A *
 * * * * *
 * Exercice : 2024 *
 * * * * *

TABLEAU B-2

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts et taxes		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Production		
Produits des services, du domaine & ventes diverses		
Production stockée		
Travaux en régie		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations et subventions		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquation, compensation...)		
TOTAL I	0	0
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements		
sur immobilisations		
sur charges à répartir		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Participations et interventions		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	0	0
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	0	0

* 161002 TIDV

TABLEAU B-2

COMPTE DE RESULTAT

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	0	0
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	0
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III - IV)	0	0
A+B - RESULTAT COURANT	0	0

* 161002 TIDV

TABLEAU B-2

COMPTE DE RESULTAT

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Subventions		
Autres opérations		
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat		
Autres opérations		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Subventions		
Autres opérations		
Sur opérations en capital		
Valeur comptable des immobilisations cédées		
Différences sur réalisations (positives) transférées à l'investissement		
Autres opérations		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI	0	0
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	0	0
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	0

ACTIF		EXERCICE 2024			EXERCICE 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Immobilisations incorporelles				
	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	61 816 686		61 816 686	61 816 686
	Immobilisations incorpor. en cours				
	Immobilisations corporelles				
	1) En toute propriété				
ACTIF	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux, installations de voirie et réseaux divers	139 639 780	4 654 659	134 985 121	134 985 121
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
IMMOBILISE	Immob. en concession, affermage ou à disposition & immob. affectées (1)				
	2) Recues au titre d'une mise à disposition				
	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux & installations de voirie, réseaux divers				
	Autres immobilisations corporelles				
	MONTANT A REPORTER	201 456 466	4 654 659	196 801 807	196 801 807

(1) : à un organisme doté de la personnalité morale

* 161002 TIDV

TABLEAU B-3

B I L A N

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

ACTIF		EXERCICE 2024			EXERCICE 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	201 456 466	4 654 659	196 801 807	196 801 807
ACTIF	3) Recues au titre d'une affectation				
	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux, installations de voirie et réseaux divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
IMMOBILISE	Participations et créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
(suite)	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	201 456 466	4 654 659	196 801 807	196 801 807

* 161002 TIDV

TABLEAU B-3

B I L A N

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

ACTIF		EXERCICE 2024			EXERCICE 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF	Stocks et en-cours				
	Terrains Production autre que terrains Autres stocks				
CIRCULANT	Créances				
	Redevables et comptes rattachés Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes Créances sur l'Etat et les collectivités publiques Créances sur budgets annexes, CCAS et caisses des écoles rattachés Opérations pour le compte de tiers (créances) Autres créances				
CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Avances de trésorerie Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISA -TION	Charges à répartir s/plus. exercices Primes remboursement des obligations Dépenses à classer et à régulariser Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0	0	0	0
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	201 456 466	4 654 659	196 801 807	196 801 807

* 161002 TIDV

TABLEAU B-3

B I L A N

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

PASSIF		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	Fonds internes		
	Dotations	139 639 780	139 639 780
	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
	Affectation (par la collectivité de rattachement)		
	Réserves	57 162 027	
	Report à nouveau (1)		
FONDS	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)		
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immobilisations (3)		
	Autres fonds		
PROPRES	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		57 162 027
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	196 801 807	196 801 807
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL II	0	0

(1) : précédé du signe moins en cas de déficit

(2) : égal au résultat de l'exercice apparaissant en section de fonctionnement , tableau A13

(3) : précédé du signe moins en cas de solde débiteur

* 161002 TIDV

TABLEAU B-3

B I L A N

* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

Exercice : 2024

PASSIF		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
DETTES	Dettes financières		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Dettes diverses		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers Etat et collectivités publiques (opérations particulières)		
	Dettes envers les budgets annexes, CCAS et caisses des écoles rattachés		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)			
Autres dettes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
	DETTES TOTAL III	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	0	0
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	196 801 807	196 801 807

 * 161002 TIDV *
 * *
 * VALEURS INACTIVES *
 * *
 * 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A *
 * *
 * Exercice : 2024 *
 * *

TABLEAU C

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES			
	No	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861	Titres et valeurs en portefeuille									
862	Titres et valeurs chez les correspondants									
863	Compte de prise en charge									
	TOTAUX									

NÉANT


 Le Comptable Public
 Célestin BIANAGA

Vu et vérifié par le comptable centralisateur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats. A PAPEETE, le 11/04/2025

LE COMPTABLE SOUSSIGNE AFFIRME VERITABLE, SOUS LES PEINES DE DROIT, LE PRESENT COMPTE.

LE COMPTABLE AFFIRME EN OUTRE, ET SOUS LES MEMES PEINES, QUE RECETTES ET DEPENSES PORTEES DANS CE COMPTE SONT, SANS EXCEPTION, TOUTES CELLES QUI ONT ETE FAITES POUR LE SERVICE "BA ASSAINISSEMENT FAA'A" PENDANT L'ANNEE 2024 ET QU'IL N'EN EXISTE AUCUNE AUTRE A SA CONNAISSANCE.

Pour l'Administrateur Général
des Finances Publiques
La responsabilité de la régularité quantitative
piétagée et acceptée par le Comptable

Inspectrice/Divisionnaire
des Finances Publiques
Anne-Sophie LOCOEGLIES-GOURL

A Papeete..... LE 14/04/2025



Le Comptable Public
Célestin BIANAGA
Célestin BIANAGA

VU PAR M QUI CERTIFIE QUE LE PRESENT COMPTE DONT LE MONTANT DES TITRES A RECOURER ET DES MANDATS EMIS EST CONFORME AUX ECRITURES DE SA COMPTABILITE ADMINISTRATIVE, A ETE VOTE LE PAR L'ORGANE DELIBERANT.

A *Faa'a*..... LE 30 JUIN 2025

La Quatrième Adjointe au Maire

Mme Emma VANAA
Mme Emma VANAA



* 161002 TIDV *
* *
* BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2024 *
* *
* 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A *
* *

COMPTES	DEBIT	CREDIT
1021		139 639 780
1068		57 162 027
2031	61 816 686	
21532	139 639 780	
281532		4 654 659
TOTAL GENERAL	201 456 466	201 456 466

Collectivité 092 : BA ASSAINISSEMENT FAA'A

RESULTATS DES CONTROLES DU COMPTE DE GESTION - Exercice : 2024

A U C U N E A N O M A L I E

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES EAU, DECHETS ET ASSAINISSEMENT

Section / Chapitre / Nature / Fonction	Réalisé 2023 BP	Réalisé 2024 BP	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Eau	Réalisé 2024 BA Eau	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Déchets	Réalisé 2024 BA Déchets	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Aeu	Réalisé 2024 BA Aeu	Ecart / 2023		Réalisé 2023 consolidés	Budget 2024 consolidés	Réalisé 2024 consolidés	% réalisé	Ecart / 2023		
			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux						Valeur	Taux
2022012 - Aménagement décharge Mumuvai	0	0	0	-	0	0	0	-	1 745 287	2 720 150	974 863	55,9%	0	0	0	-	1 745 287	46 470 300	2 720 150	6%	974 863	56%	
2023001 - Aménagement locaux PSII	436 400	0	-436 400	-100%	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	436 400	18 064 300	0	0%	-436 400	-100%	
2023002 - Renforcement prod eau PUURAI	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	10 600 000	0	0%	0	-	
2023003 - Etude couverture de défense incendie	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	5 000 000	0	0%	0	-	
2023004 - Etudes complexe Ganivet "Village Ofé Ofé"	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	2 000 000	0	0%	0	-	
2024001 - Relogement SEI et PM à la DSPC	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	1 000 000	0	0%	0	-	
2024002 - Mise en conformité de la fourrière communale	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	8 900 000	0	0%	0	-	
2024003 - Acquisition terrain bâti ATACEM à Vaitupa	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	24 710 000	0	0%	0	-	
2024004 - 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	37 000 000	0	0%	0	-	
2024005 - Réfection des servitudes communales	0	9 015 705	9 015 705	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	100 000 000	9 015 705	9%	9 015 705	-	
2024006 - Climatisation dans les écoles	0	5 172 869	5 172 869	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	28 600 000	5 172 869	18%	5 172 869	-	
2024007 - Equipements pour cafétéria de la DPAT	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	6 800 000	0	0%	0	-	
2024008 - Aménagement de cours à Vaiaha, Teroma et Pamatai	0	1 220 400	1 220 400	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	11 000 000	1 220 400	11%	1 220 400	-	
2024009 - Extension du bungalow DDESC	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	25 000 000	0	0%	0	-	
2024010 - Schéma directeur de l'informatique	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	7 000 000	0	0%	0	-	
2024011 - Alarmes à incendie et anti-intrusion des bâtis	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	12 000 000	0	0%	0	-	
2024012 - Rénovation toiture des bungalows DRH et CPS	0	6 598 070	6 598 070	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	6 598 070	6 598 070	100%	6 598 070	-	
2024013 - Réalisation de fresque école Pamatai	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	15 000 000	0	0%	0	-	
2024014 - Aménagement d'un atelier et de bureaux pour ATM	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	1 500 000	0	0%	0	-	
2024015 - ETU parking, zone stockage et passerelle à DENV	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	1 700 000	0	0%	0	-	
2024016 - Renforcement talus au cimetière plateau VAITEA API	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	1 200 000	0	0%	0	-	
2024017 - Climatisation des bâtiments communaux hors écoles	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	10 000 000	0	0%	0	-	
2024019 - Conformité électrique des stations de production d'e	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	40 000 000	0	0%	0	-	
2024021 - Sécurisation des voies au cimetière	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	4 000 000	0	0%	0	-	
2024022 - Optimisation et récupération d'espace funéraire	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	5 000 000	0	0%	0	-	
2024023 - ETU réhabilitation des structures de proximité	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	3 000 000	0	0%	0	-	
2024024 - Refonte du site internet de la mairie	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	5 000 000	0	0%	0	-	
2024025 - Reconstruction bâtiment PM	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	21 000 000	0	0%	0	-	
2024026 - Mise en conformité PIAFAU Primaire	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	20 000 000	0	0%	0	-	
2024027 - Migration de l'infrastructure informatique	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	31 000 000	0	0%	0	-	
2024028 - Cartographie numérique de FAA'A	0	2 651 048	2 651 048	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	9 000 000	2 651 048	29%	2 651 048	-	
2024029 - Aménagement du motu ovini	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	3 100 000	0	0%	0	-	
2024030 - Insonorisation des cantines scolaires	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	900 000	0	0%	0	-	
2024031 - Insonorisation des salles omnisports	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	400 000	0	0%	0	-	
OPERATIONS D'ORDRE	0	6 161 205	6 161 205	-	0	3 938 063	3 938 063	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	10 099 268	10 099 268	100%	10 099 268	-	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	6 161 205	6 161 205	-	0	3 938 063	3 938 063	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	10 099 268	10 099 268	100%	10 099 268	-	
SOLDE DE INVESTISSEMENT	1 225 027 509	1 340 704 879	115 677 370	9%	0	1 289 158	1 289 158	-	98 617 702	98 413 153	-204 549	0%	0	0	0	-	1 323 645 211	570 902 720	1 440 407 190	252%	116 761 979	9%	
RECETTES TOTAL	3 970 597 223	3 928 633 217	-41 964 006	-1%	777 324 613	708 675 093	-68 649 520	-9%	430 925 181	357 790 601	-73 134 580	-17%	0	0	0	-	5 178 847 017	5 177 970 710	4 995 098 911	96%	-183 748 106	-4%	
RECETTES TOTAL (hors subventions d'équilibre)	3 970 597 223	3 928 633 217	-41 964 006	-1%	348 724 283	368 477 969	19 753 686	6%	297 042 782	268 024 440	-29 018 342	-10%	0	0	0	-	4 616 364 288	4 605 397 110	4 565 135 626	99%	-51 228 662	-1%	
Fonctionnement	3 299 666 061	3 481 739 042	182 072 981	6%	640 382 249	586 866 316	-53 515 933	-8%	341 520 452	301 430 376	-40 090 076	-12%	0	0	0	-	4 281 568 762	4 343 393 907	4 370 035 734	101%	88 466 972	2%	
Fonctionnement hors subventions d'équilibre	3 299 666 061	3 481 739 042	182 072 981	6%	211 781 919	246 669 192	34 887 273	16%	207 638 053	211 664 215	4 026 162	2%	0	0	0	-	3 719 086 033	3 770 820 307	3 940 072 449	104%	220 986 416	6%	
Investissement	670 931 162	446 894 175	-224 036 987	-33%	136 942 364	121 808 777	-15 133 587	-11%	89 404 729	56 360 225	-33 044 504	-37%	0	0	0	-	897 278 255	834 576 803	625 063 177	75%	-272 215 078	-30%	
DEPENSES TOTAL	3 555 771 770	3 383 973 256	-171 798 514	-5%	776 969 013	707 385 935	-69 583 078	-9%	360 314 714	356 822 260	-3 492 454	-1%	0	0	0	-	4 693 055 497	6 438 665 894	4 448 181 451	69%	-244 874 046	-5%	
DEPENSES TOTAL (hors subventions d'équilibre)	2 993 289 041	2 954 009 971	-39 279 070	-1%	776 969 013	707 385 935	-69 583 078	-9%	360 314 714	356 822 260	-3 492 454	-1%	0	0	0	-	4 130 572 768	5 866 092 294	4 018 218 166	68%	-112 354 602	-3%	
Fonctionnement	3 213 330 261	3 052 756 451	-160 573 810	-5%	640 026 649	586 866 316	-53 160 333	-8%	341 124 115	300 257 486	-40 866 629	-12%	0	0	0	-	4 194 481 025	4 851 346 600	3 939 880 253	81%	-254 600 772	-6%	
Fonctionnement hors subventions d'équilibre	2 650 847 532	2 622 793 166	-28 054 366	-1%	640 026 649	586 866 316	-53 160 333	-8%	341 124 115	300 257 486	-40 866 629	-12%	0	0	0	-	3 631 998 296	4 278 773 000	3 509 916 968	82%	-122 081 328	-3%	
Investissement	342 441 509	331 216 805	-11 224 704	-3%	136 942 364	120 519 619	-16 422 745	-12%	19 190 599	56 564 774	37 374 175	195%	0	0	0	-	498 574 472	1 587 319 294	508 301 198	32%	9 726 726	2%	
Résultat Fonctionnement	86 335 800	428 982 591	342 646 791	397%	355 600	0	-355 600	-100%	396 337	1 172 890	776 553	196%	0	0	0	-	87 087 737	-507 952 693	430 155 481	-85%	343 067 744	394%	
Solde Investissement	328 489 653	115 677 370	-212 812 283	-65%	0	1 289 158	1 289 158	-	70 214 130	-204 549	-70 418 679	-100%	0	0	0	-	398 703 783	-752 742 491	116 761 979	-16%	-281 941 804	-71%	
RESULTAT GENERAL	414																						

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES EAU, DECHETS ET ASSAINISSEMENT

Section / Chapitre / Nature / Fonction	Réalisé 2023 BP	Réalisé 2024 BP	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Eau	Réalisé 2024 BA Eau	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Déchets	Réalisé 2024 BA Déchets	Ecart / 2023		Réalisé 2023 BA Aeu	Réalisé 2024 BA Aeu	Ecart / 2023		Réalisé 2023 consolidés	Budget 2024 consolidés	Réalisé 2024 consolidés	% réalisé	Ecart / 2023	
			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux					Valeur	Taux
TRESORERIE																	3 162 450 581	3 162 450 581	3 715 709 990		553 259 409	17,49%
RECETTES ENCAISSEES PAR LA REGIE	46 522 080	42 143 628	-4 378 452	-9,41%	143 655 242	154 845 978	11 190 736	7,79%	173 022 892	148 162 210	-24 860 682	-14,37%	0	0	0	-	363 200 214		345 151 816		-18 048 398	-4,97%
IMPAYES FTR	28 066 520	30 444 242	2 377 722	8,47%	734 358 743	802 393 878	68 035 135	9,26%	286 359 625	324 932 352	38 572 727	13,47%	0	0	0	-	1 048 784 888		1 157 770 472		108 985 584	10,39%
IMPAYES TRESOR	53 916 816	28 538 282	-25 378 534	-47,07%	467 999 862	491 477 132	23 477 270	5,02%	248 470 353	279 253 003	30 782 650	12,39%	0	0	0	-	770 387 031		799 268 417		28 881 386	3,75%
Effort d'investissement :																						
Effort d'investissement (Dépens. équipement / RRF)	9,71%	8,72%	-0,99%	-10,21%	21,38%	20,00%	-1,39%	-6,48%	5,62%	18,77%	13,15%	233,95%	0,00%	0,00%	0,00%	-	11,13%	35,89%	10,92%		-0,21%	-1,87%
Epargne nette (EB - Capital emprunt)	255 891 485	595 374 141	339 482 656	132,67%	27 990 112	36 195 448	8 205 336	29,32%	61 649 710	46 097 399	-15 552 311	-25,23%	0	0	0	-	345 531 307	-211 504 631	677 666 988		332 135 681	96,12%
Autofinancement (EN+RI propres=amort-sorites biens)+RI n	683 352 089	1 036 556 876	353 204 787	51,69%	55 624 624	76 328 959	20 704 335	37,22%	122 903 083	91 021 908	-31 881 175	-25,94%	0	0	0	-	861 879 796	330 742 699	1 203 907 743		342 027 947	39,68%
Ressources propres (Autofinancement + emprunts)	683 352 089	1 036 556 876	353 204 787	51,69%	55 624 624	76 328 959	20 704 335	37,22%	122 903 083	91 021 908	-31 881 175	-25,94%	0	0	0	-	861 879 796	330 742 699	1 203 907 743		342 027 947	39,68%
Capacité d'investissement	926 822 647	1 042 268 316	115 445 669	12,46%	164 932 476	158 004 225	-6 928 251	-4,20%	151 054 439	102 457 624	-48 596 815	-32,17%	0	0	0	-	1 242 809 562	600 957 172	1 302 730 165		59 920 603	4,82%
AUTONOMIE FINANCIERE en jours (FDR/DR hors SE*365 jrs)																	263		320		57	22%